

Conditions Générales de Vente (CGV)

Dernière mise à jour : 17/07/2025

Les activités : Réflexologie plantaire – Hypnose (relation d'aide) – Conseils en phyto et aromathérapie – Analyse et libération des mémoires transgénérationnelles – Numérologie

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Prestations et de Services (CGPS) régissent les prestations et elles s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des services et prestations fournis par Christine MULLER-KUHNLE désignée le prestataire à ses clients "le Client".

En sollicitant une prestation, le Client accepte sans réserve les présentes CGPS.

1. Informations légales du prestataire

Nom : MULLER-KUHNLE Christine

Nom de l'entreprise : cabinet BIEN HÊTRE

Statut : Micro-entrepreneur

SIRET : 932 601 263 000 19

Code APE : 86.90F

Adresse du cabinet : 30 rue Principale 67440 KLEINGOEFT

Email : christalmk67@gmail.com

Téléphone : 06.62.64.46.41

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Enregistrement à l'Insee le 04 septembre 2024

Christine MULLER-KUHNLE a été formée à l'école ERVE pour la réflexologie plantaire, à l'école PLANTA SANTE pour la phyto et l'aromathérapie, à l'école HYPNOSALYS pour la pratique de l'hypnose appliquée à la relation d'aide et à l'école LA ZIEGELAU pour le massage californien.

2. Objet

Les présentes CGV régissent les prestations proposées par MULLER-KUHNLE Christine en réflexologie plantaire et en hypnose à visée de relation d'aide (hors cadre médical ou paramédical). Ces services relèvent du bien-être et du développement personnel.

3. Nature des prestations

Le prestataire propose des séances individuelles de réflexologie plantaire/palmaire, d'hypnose appliquée à la relation d'aide mais également des massages.

- Réflexologie plantaire : technique de stimulation des zones réflexes du pied pour favoriser l'harmonisation globale.
- Hypnose relation d'aide : accompagnement dans un cadre non médical, visant à favoriser le mieux-être et les changements personnels.
- L'analyse et la libération des mémoires transgénérationnelles
- La numérologie

Conformément à la législation en vigueur, les prestations proposées par le praticien visent à favoriser le bien-être physique ou émotionnel du Client et non à l'établissement d'un diagnostic ou d'un traitement de maladie. Elles ne remplacent pas le suivi par un médecin. Ainsi, les services proposés contribuent au mieux-être ou au bien-être du Client.

Avertissement : Ces pratiques ne se substituent en aucun cas à un traitement médical ou à un accompagnement psychologique. Aucun diagnostic, soin médical ni prescription ne sont effectués.

Les détails des prestations sont précisés sur des supports de communication ou de vive voix par Christine MULLER-KUHNLE qui se réserve en outre la possibilité d'y apporter des améliorations ou des modifications qu'elle jugerait utile.

4. Conditions et réalisation des prestations

Les séances sont réservées par téléphone, email ou via la plateforme RESALIB en ligne. Toute réservation implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

Les séances sont exclusivement dispensées sur rendez-vous. Elles sont réalisées en présentiel ou par téléphone. Elles se déroulent au Cabinet BIEN HÊTRE, chez le Client (à sa demande), en milieu professionnel ou dans tout autre lieu recevant du public (salons...).

Lors de ces prestations, le prestataire met à la disposition du Client tout le matériel professionnel nécessaire (fauteuil, table de massage, linges de protection, serviettes, produits) à la réalisation de la prestation.

La durée d'une séance de réflexologie peut varier de trente à soixante minutes et d'une à deux heures pour une séance d'hypnose. La séance de massage quant à elle varie de vingt à soixante minutes selon la demande du client. La séance de numérologie est également variable selon la demande formulée par le client : de 45 minutes à 2 heures. Les séances en analyse transgénérationnelles sont également variables et dépendent des attentes du client.

Le Client s'engage à fournir toutes les informations jugées utiles lors de la réservation d'une prestation. Ainsi, Christine MULLER-KUHNLE se réserve le droit de refuser des rendez-vous jugés inappropriés.

Les contre-indications :

- A la réflexologie sont les suivantes : les femmes enceintes de moins de 4 mois, les personnes opérées récemment, les phlébites de moins de 6 mois et les problèmes cardiaques sévères.
- A l'hypnose sont les suivantes : les séances d'hypnose sont à proscrire pour des personnes atteintes de psychose sévère : schizophrénie, paranoïa, troubles bipolaires et bouffées délirantes. Il en va de même pour toute personne démente ou présentant des capacités cognitives atteintes

5. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros, affichés sur le site internet www.obienhetre.fr ainsi que sur la plateforme de réservation en ligne RESALIB. Ils sont également affichés au cabinet et peuvent être communiqués par email ou par téléphone. Le paiement s'effectue par : espèces, chèque, virement ou par carte bancaire. Les prestations sont dues le jour de la séance.

TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI. Conformément aux dispositions des CGV relatives aux prestations proposées par le Prestataire, une facture sera délivrée pour toute prestation supérieure à 25 €uros (arrêté n° 83-50/A du 03 octobre 1983). Elle comportera notamment le décompte détaillé, en quantité et prix de chaque prestation, ainsi que la somme totale à payer, sans mention de TVA conformément à l'article 293 du code général des impôts. Pour toute prestation inférieure à 25 €, la facture est facultative et délivrée sur simple demande du client.

6. Annulation et report

Annulation, report et engagement dans le travail préparatoire

1. Travail préparatoire

Chaque consultation (numérologie, analyse transgénérationnelle, hypnothérapie, théâtre de vie) nécessite un travail préparatoire important de la part du praticien. Ce travail inclut notamment :

- La collecte et l'analyse des informations personnelles (date de naissance, nom complet, histoire familiale, etc.)
- La préparation d'un thème numérologique personnalisé, d'un protocole thérapeutique ou d'une séance adaptée au contexte du client
- L'étude approfondie permettant d'assurer un accompagnement pertinent et personnalisé

2. Engagement du client

En prenant rendez-vous, le client reconnaît cet investissement en temps et en énergie effectué par le praticien, et s'engage à respecter les modalités d'annulation ci-dessous.

3. Modalités d'annulation et de report

- Toute annulation ou demande de report doit être effectuée **au minimum 48 heures avant la date prévue de la séance**.
- En cas d'annulation ou de report intervenant dans un délai inférieur à 48 heures, ou en cas de non-présentation sans préavis, la séance pourra être facturée en totalité, compte tenu du travail préparatoire déjà réalisé.
- En cas de force majeure dûment justifiée (maladie, urgence), le report de séance pourra être accepté sans frais.

4. Communication et bonne foi

Le praticien s'engage à informer le client dès la prise de rendez-vous de cette politique. La transparence et le respect mutuel sont essentiels pour garantir un accompagnement de qualité.

En cas de retard, la durée de la séance pourra être réduite sans réduction de tarif.

Politique d'annulation – Réflexologie / Massages

En réflexologie, la préparation est bien moindre mais le créneau horaire est réservé exclusivement pour le client.

- Toute annulation ou report doit être **annoncé au minimum 24 heures avant la séance**.
- En cas d'annulation ou de report dans un délai inférieur à 24 heures, ou de non-présentation sans préavis, la séance pourra être facturée en totalité.

Cette politique permet de respecter votre temps et celui du praticien, tout en optimisant la gestion des rendez-vous.

Cadre éthique concernant les annulations répétées

Afin de garantir un accompagnement de qualité et une organisation optimale, il est demandé aux clients de respecter leurs rendez-vous avec sérieux et engagement.

En cas de **deux annulations ou reports consécutifs** sans motif valable ou dans des délais insuffisants, le praticien se réserve le droit de **suspendre ou mettre fin au suivi**.

Cette mesure vise à préserver le temps et l'énergie investis dans la préparation des séances, et à encourager un véritable engagement mutuel dans le travail thérapeutique.

Bien sûr, chaque situation sera examinée avec bienveillance et au cas par cas.

7. Droit de rétractation (prestations à distance)

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services exécutées pleinement avant la fin du délai de 14 jours, si l'exécution a commencé avec l'accord du client.

8. Responsabilité et assurance

Le praticien s'engage à fournir un accompagnement dans le respect de l'intégrité de la personne. Il s'engage à exercer ses activités avec professionnalisme et diligence. Toutefois, il ne pourra être tenu responsable en cas d'absence de résultats ou de mauvaise interprétation des conseils donnés. Le client est seul responsable de ses décisions. Le prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite annuellement auprès de la MAIF.

Le prestataire est affilié à la SAS CNPM MÉDIATION CONSOMMATION et il est également membre du Syndicat National des Hypnothérapeutes (SNH) qui garantit un engagement éthique strict.

Nom et Coordonnées du médiateur à la consommation :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Christine MULLER-KUHNLE propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est la SAS CNPM MÉDIATION CONSOMMATION. Si vous n'êtes pas parvenu à trouver un accord pour résoudre un litige, après avoir adressé à Christine MULLER-KUHNLE une réclamation écrite (par courrier postal) datée, et rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend (et ce que vous réclamez), vous pourrez saisir le médiateur de la consommation. En cas de litige, tout consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION - 27, Avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND.

9. Confidentialité et protection des données

Les informations personnelles sont strictement confidentielles et ne sont jamais partagées sans accord. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.

La prise de rendez-vous en ligne peut également être assurée via la plateforme Resalib. En cliquant sur le bouton « Prendre rendez-vous », vous serez redirigé vers leur interface sécurisée. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles par Resalib, vous pouvez consulter leur politique de confidentialité.

10. Propriété intellectuelle

Les supports (écrits, enregistrements, scripts, etc.) fournis dans le cadre des séances sont la propriété exclusive de Christine MULLER-KUHNLE. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation écrite.

11. Modification et acceptation des CGPS

Le prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGPS à tout moment. Dans ce cas là, les nouvelles CGPS seront applicables aux prestations, après leur publication. La confirmation d'un rendez-vous ou la réalisation de la prestation implique l'acceptation pleine et entière des CGPS.